

La commission consultative de la cohésion cantonale a tenu sa première séance dans un climat constructif

Une première séance a réuni ce jour au Château de Neuchâtel les 15 membres de la commission consultative de la cohésion cantonale au Château de Neuchâtel, présidée par Gisèle Ory, présidente du Conseil d'Etat, et Philippe Gnaegi, vice-président du gouvernement. Cette première séance s'est tenue dans un climat constructif. Elle a été marquée par un exposé sur "L'histoire du bas et du haut du canton" fait par l'historien et écrivain neuchâtelois Jean-Pierre Jelimini, invité à cette occasion.

Rappel du contexte

Rappelons que les préoccupations en lien avec l'agglomération ne sont pas nouvelles. Le Conseil d'Etat avait déjà transmis en septembre 2007 au Grand Conseil un rapport "Un canton, une vision", qui relevait notamment que l'antagonisme entre le haut et le bas du canton n'avait pas disparu et qu'une certaine incompréhension entre les campagnes et les villes pourrait aussi s'instaurer. Pour répondre à ce problème, le Conseil d'Etat de l'époque avait ouvert le chantier du Réseau urbain neuchâtelois (RUN) avec la volonté de mettre en place une politique globale et intégrée de développement. Dans cette optique, l'Université rappelait déjà le rôle prépondérant à venir du RUN, formé par les agglomérations de Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds et Le Locle.

Dans leur recommandation du 25 mai 2010 au Grand Conseil, les députés Verts tiraient les mêmes conclusions et proposaient la tenue d'Etats généraux de la cohésion cantonale. Parfaitement conscient de la nécessité d'accompagner le changement par un meilleur dialogue entre le pouvoir politique et la population, le Conseil d'Etat a proposé au Grand Conseil la constitution d'une commission consultative de 15 membres composée de représentants des autorités cantonale et communales, de l'administration, des partenaires sociaux, des milieux académiques et de la population.

La tenue de débats à l'intérieur de cette commission restreinte devra permettre d'établir de manière plus efficiente un état des lieux de la problématique, de l'analyser et de soumettre des propositions.

Une première séance riche d'histoire et constructive

La première séance de la commission consultation de la cohésion cantonale s'est tenue mercredi 21 mars 2012 au Château de Neuchâtel sous la présidence de Gisèle Ory, présidente du Conseil d'Etat, accompagnée de Philippe Gnaegi, vice-président du gouvernement cantonal. Chaque membre présent s'est réjoui de prendre part aux travaux et s'est dit motivé par les enjeux liés. Car c'est bien toute la question de l'aménagement du territoire et des infrastructures cantonales qui est en jeu.

Dans le cadre d'un riche et fort instructif exposé sur l'histoire du haut et du bas du canton, l'écrivain et historien Jean-Pierre Jelimini a notamment proposé de mettre en place une convention verbale qui supprimerait les appellations "haut" et "bas" qui "orientent le débat et accentuent le clivage."

La commission a ensuite abordé l'organisation des travaux. Six rencontres sont ainsi prévues durant les prochains mois, l'objectif étant de finaliser un rapport comprenant des propositions concrètes à l'attention du Grand Conseil d'ici au 31 décembre 2012.

Pour de plus amples renseignements:

Gisèle Ory, présidente du Conseil d'Etat, tél. 032 889 61 00.

Neuchâtel, le 21 mars 2012